

<http://www.eglisealareunion.org/?Soirees-Petales-de-roses-dans-l-Ouest-et-le-Sud>

Soirées Â« Pétales de roses Â» dans l'Ouest et le Sud

- Actualité -



Date de mise en ligne : lundi 24 septembre 2018

Copyright © Diocèse de La Réunion - Tous droits réservés

« *Demandez l'impossible à Dieu par l'intermédiaire de sainte Thérèse de Lisieux* » : lorsque la Communauté des Béatitudes organise les soirées « Pétales de roses », elle ne manque ni d'audace, ni de confiance. Il est vrai qu'elle s'appuie alors sur les paroles même de sainte Thérèse : « *Je passerai mon ciel à faire du bien sur la terre [...] Vous verrez, ce sera comme une pluie de roses* ». Et que l'abondance de grâces reçues encourage cette audace et fait grandir la foi.

Soirées « Pétales de roses » ? De quoi s'agit-il ? D'une série de rencontres organisées chaque année par les Béatitudes depuis 1992, partout dans le monde, au mois d'octobre.

Au cours de ces veillées, l'assemblée accueille les reliques de sainte Thérèse. Chants de louange et de méditation se succèdent, souvent inspirés de paroles même de la sainte. Quelques personnes témoignent avoir été exaucées par son intercession l'année précédente. Suit un bref enseignement sur un point fort de la vie de sainte Thérèse. Cette année, ce sera : « Thérèse et la mission ».

Une partie de la veillée se passe devant le Saint Sacrement exposé. Les personnes qui le souhaitent sont alors invitées à écrire leur lettre de demandes à Thérèse, puis à la déposer (avec une tige de rose si elles peuvent) devant l'autel. Et la soirée se termine par une action de grâce.

Les lettres, sur les enveloppes desquelles les personnes ont écrit leur adresse postale, sont conservées dans la Chapelle des Saints Louis et Zélie Martin, à la Communauté des Béatitudes, qui porte ces intentions dans ses prières tout au long de l'année. Et l'année suivante, au mois de septembre, elles sont retournées à ceux qui les ont écrites.

Programme des soirées « Pétales de roses » en 2018

- Dimanche 30 septembre, 15h30, Chapelle de L'Eau Vive à Saint-Pierre.
- Dimanche 7 octobre, 15h30, église du Bon Port à Terre Sainte.
- Dimanche 14 octobre, 15h30, église de la Rivière Saint-Louis.
- Mercredi 17 octobre, 17h30, église de Notre-Dame de la Paix à Saint-Gilles les Bains.
- Dimanche 21 octobre, 15h30, église de Trois Bassins.
- Mercredi 24 octobre, 17h30, église de Saint-Louis.
- Dimanche 28 octobre, 18 heures, église de l'Entre-Deux.

Ne pas oublier d'apporter de quoi écrire (papier, stylo) et une enveloppe timbrée.